

## FAITS SAILLANTS

### ***ACTION JEUNESSE STRUCTURANTE VISANT LA PRÉVENTION DU SUICIDE AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES***

#### But du projet

- Prévenir le suicide et la détresse psychologique chez la clientèle desservie par les CFP et les CÉA de Chaudière-Appalaches.

#### Durée de l'entente

- 3 ans

#### Partenaire

- Agence de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches
- Commission scolaire des Appalaches
- Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
- Commission scolaire de Côte-du-Sud
- Commission scolaire des Navigateurs
- Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
- Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
- Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire

#### Financement

Organisation	Contribution
FJRCA	425 000 \$
CRÉ-CA	150 000 \$
Commissions scolaires (4)	154 000 \$
<b>Total</b>	<b>729 000 \$</b>

**Données régionales en bref** (Source : Données provisoires INSPSQ, 2009 et Profil statistique du suicide en Chaudière-Appalaches, mise à jour pour la période 2001-2005)

- 77 personnes se sont enlevées la vie en Chaudière-Appalaches en 2007.
- Malgré une diminution constante du taux de suicide depuis 2003, la région accuse un taux ajusté de mortalité par suicide significativement supérieur à celui du reste du Québec. Elle occupe le 6<sup>e</sup> rang sur 17 régions, ce qui en fait une des régions les plus éprouvées du Québec.
- Les hommes représentent 80% de tous les suicides complétés dans la région.
- Les jeunes de 20 à 29 ans de la région affichent un taux de décès par suicide de 23,7 par 100 000 habitants de 2001 à 2005.